

**L'ENSEIGNEMENT ET LA RECHERCHE EN DROIT FRANÇAIS AU
ROYAUME-UNI ET EN IRLANDE**

ETAT DES LIEUX, SPÉCIFICITÉS ET PERSPECTIVES

Colloque

Maison Française d'Oxford

9-10 octobre 2009

VENDREDI (9h00-18h30)

Luc Borot (Directeur MFO)
Alain Lacabarats (Cour de Cassation, Paris)
Frédéric Audren (CNRS– MFO)

Enseigner le droit français : enjeux et méthodes (9h00-15h00)

Présidence: Simon Whittaker (University of Oxford)

Sophie Vigneron (University of Kent), « Apprendre une mentalité juridique: un étudiant anglais peut-il devenir un juriste français ? »

Myriam Hunter-Henin (University College London), « *Changing Places*. Un enseignement de droit français déplacé ? »

Marie-Luce Paris-Dobozoy (University College Dublin) « Entre attractivité et viabilité: une expérience irlandaise de l'enseignement du droit français en pays de *common law* »

Elise Poillot (Université du Luxembourg), « Vues de France : réflexion sur les méthodes d'enseignement françaises appliquées aux étudiants du système de *common law*. »

Amandine Garde (University of Exeter), « La contribution des doubles diplômes à la circulation de l'information juridique en Europe »

Audrey Guinchard (University of Essex) « Quel avenir pour le droit français ? Réflexions sur le développement de doubles diplômes »

Table Ronde: Quelles politiques d'échanges entre les Facultés de droit ? (15h00-17h00)

Présidence : Christophe Jamin (Sciences Po, Paris)

Anthony Chamboredon, (Université Paris Descartes)

Roxana Family (Université de Cergy-Pontoise)

Philippe Lane (Attaché de coopération universitaire, Ambassade de France)

David Marrani (University of Essex)

Sylvie Petit-Leclair (Magistrat de liaison à Londres)

Frédéric Rolland (University of Exeter)

Faire du droit comparé (1) : théories et pratiques (17h-18h30)

Présidence : Stefan Vogenauer (University of Oxford)

Ruth Sefton-Green (Université Panthéon-Sorbonne Paris I), « Faire ou ne pas faire du droit comparé franco-anglais: est-ce la question existentielle européenne ? »

Guillaume Tusseau (Université de Rouen), « Les dangers des modèles en droit constitutionnel comparé »

Sophie Turenne (University of Cambridge), « Le droit comparé et le juge »

SAMEDI (9h00-13h00)

Faire du droit comparé (2) : théories et pratiques

Présidence : Denis Baranger (Université Panthéon-Assas Paris II)

Jean-Louis Halpérin (Ecole Normale Supérieure, Paris), « Écrire en anglais sur le droit français. Un bref historique »

Claire Chabat (Université Panthéon-Sorbonne Paris I), « Etat et perspectives de la recherche doctorale en droit privé comparé franco-anglais »

Charlotte Girard (Université de Rouen), « L'évolution de la recherche doctorale française en droit public comparé franco-anglais »

Thierry Rambaud (Université de Strasbourg), « Quelle place la doctrine publiciste française fait-elle à l'émergence d'un nouveau droit public anglais ? »

Sophie Boyron (University of Birmingham), « Le droit public anglais au miroir de la théorie juridique française »

Eric Descheemaeker (University of Bristol), « Civiliser la *common law* »

Conclusion

Bertrand Louvel (Cour de Cassation, Paris)

Les communications seront en français

Entrée libre mais inscription exigée (avant le 1^{er} octobre 2009) auprès de Frédéric Audren à l'adresse suivante : frederic.audren@u-picardie.fr

